

## **SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2010**

La séance est ouverte à 20h.35, par M. Laurent GARRIGUES, président du Conseil municipal.

**Présents** : Madame Monique MEYER, Maire.  
Monsieur Eric GARDI, adjoint.  
Monsieur René JEMMELY, adjoint.

Madame Gloria ROSENBERG, Messieurs Luca BONAITI, Didier FLECK, Jean-Pierre GAILLARD, Laurent GARRIGUES, Olivier GOY, Yves MERMIER et Samuel VILLARS, conseillères et conseillers municipaux.

**Excusés** : Mesdames Nathalie GIRARD, Claire-Lise HALDEMANN, Catherine LUGINBÜHL et Tamara VEDRINE GRANDJEAN, Monsieur Philippe ISELI, conseillères et conseillers municipaux.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, M. GARRIGUES fait passer un article paru dans la Tribune de Genève du 19 mars dernier, où M. CASTELLA est interviewé sur la semaine d'action de lutte contre le racisme et toute l'intolérance qui en découle.

M. GARRIGUES aimerait également parler de la lettre sur la constituante jointe à la convocation de la séance du Conseil municipal. Il trouve ce papier très bien, car il y figure l'historique de la constituante, sa façon d'être, etc.

M. FLECK dit qu'il s'agit de la constituante version idyllique.

### **Ordre du jour**

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2010 ;
- 2) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 3) Communications de l'Exécutif ;
- 4) Rapports des commissions ;
- 5) Dates des prochaines réunions de commissions ;
- 6) Propositions de motions et résolutions ;
- 7) Questions et divers.

### **Décisions prises durant cette séance du Conseil municipal**

- Approbation de la création d'une plaquette reprenant la liste des entreprises établies dans la commune, destinées aux habitants, et sa distribution éventuelle aux communes de La Champagne.

- Retour à la commission économie et agriculture, de l'étude relative à la mise sur pieds d'un système d'affichage pour les petites annonces
- Confirmation de l'installation d'un système de chauffage aux pellets, pour les bâtiments de Sézegnin
- Confier, à la commission de l'environnement, le mandat pour une étude comparative entre l'énergie solaire et l'électricité vitale verte, pour l'éclairage public.
- Donner son accord pour le versement d'une somme, identique à celle versée pour Haïti, pour l'achat d'outillage en faveur des sinistrés du Chili.

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2010**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents (6) avec remerciements à ses auteurs.

### **2. Communications du bureau du Conseil municipal**

RAS.

### **3. Communications de l'Exécutif**

#### **3.1 Travaux bâtiments de Sézegnin**

L'Arrêté du Conseil d'Etat sur le crédit de construction et parvenu en Mairie. Tout est maintenant dans nos mains.

La Mairie sera en déménagement du 21 au 23 avril prochain.

Le premier coup de pelle est prévu le 3 mai.

A cet effet, l'Exécutif propose que la séance du 20 avril soit avancée à 20h.00, soit immédiatement après la rencontre avec le public, pour nous permettre, ensuite, de fêter et arroser comme il se doit la dernière séance du Conseil municipal dans l'ancienne Mairie, en partageant le verre de l'amitié façon améliorée.

M. BONAITI en profite pour avertir qu'il aura du retard pour la prochaine séance du Conseil municipal.

Mme MEYER rappelle également que lors de la prochaine séance, une photo du Conseil municipal sera prise et elle demande à tous de s'habiller comme il se doit.

#### **3.2 Piste cyclable route de Sézegnin**

Pour faire suite à la demande de M. GOY, un courrier a été envoyé au service concerné de l'Etat, pour demander la création d'une bande cyclable peinte, provisoire.

L'Etat va étudier la question !!!

#### **3.3 Comptes 2009**

Les comptes sont bouclés sur une note positive. Ils seront présentés lors de la prochaine séance et revus par la commission finances pour étude.

### 3.4 Sécurité dans les villages

Pour la route de Forestal, le résultat est presque là.

Le chemin des Quoattes devrait être terminé avant Pâques et l'entrée du village d'Avusy suivra et sera coordonné avec les travaux effectués par les SIG qui vont remplacer la colonne d'eau, jusqu'au chemin du Moulin-de-la-Grave.

### 3.5 Sortie des aînés : Celle-ci a été agendée au jeudi 17 juin 2010. Les précisions suivront.

### 3.6 Course du coteau : Merci de venir encourager l'équipe d'Avusy, composée de Mme LUGINBÜHL, MM. GARDI, GOY et JEMMELY, samedi prochain à 17h.00 à Bernex.

## 4. Rapports de commissions

### 4.1 Commission sociale

Petit retour sur la soirée avec les jeunes où la participation était modeste, à savoir moins de 20 jeunes. Est-ce le résultat de la fourchette d'âge ? fallait-il inviter jusqu'à 25 ans ? A réfléchir.

La formule était bonne, mais la qualité de l'intervention par la personne extérieure ne correspondait pas à notre attente, car les explications étaient beaucoup trop académiques et l'orateur était trop loin des jeunes. A revoir également.

L'animation ultérieure avec de la musique jouée par un groupe jeunes a remporté un vif succès. Ce fut un bon moment, fort apprécié.

M. TERRIER demande si l'attitude de l'intervenant pourrait s'expliquer le manque de fréquentation ?

M. MERMIER : Non, car cette personne a l'habitude de parler devant toute sorte d'assemblée.

M. JEMMELY ajoute que l'intervenant avait été averti du peu de jeunes et il avait alors proposé une discussion sous forme de quiz, ce qui ne s'est pas du tout passé comme ça.

En ce qui concerne le 2<sup>ème</sup> sujet abordé lors de cette commission sociale, M. MERMIER laissera le soin à Mme VEDRINE de le présenter la prochaine fois. Il s'agit de : « une saison, un art », à savoir un projet par saison avec une expo.

### 4.2 Commission économie et agriculture

1) Création d'un répertoire d'entreprises qui sera finalement repris dans une plaquette, distribuée à l'ensemble de la population d'Avusy et à toutes personnes nouvellement installées sur notre commune. Ce répertoire sera mis à jour et distribué annuellement et certaines choses seront reprises dans le bulletin communal.

Après relance, une trentaine d'entreprises ont répondu.

Mme STADLER réalisera une maquette d'ici à fin mai, qui sera remise à la commission pour discussion.

La diffusion de ce document est prévue à la rentrée de septembre, et il sera éventuellement distribué aux Mairies de La Champagne.

La commission aimerait savoir si les conseillers sont d'accord avec cette procédure ?

Approuvé à l'unanimité des membres présents

- 2) Bourse d'échange : L'idée est de proposer des petites annonces « offre/cherche » ou encore sous la forme d'échanges humains, sachant que les deux ne sont pas incompatibles. Il ne faudrait pas se fermer les possibilités.

La commission pensait placer des panneaux couverts et ouverts, répartis sur la commune, autogérés par les gens, mais contrôlés par les commissaires. Il y aurait une partie offres et une partie demandes avec un mot d'explication du fonctionnement de ce panneau d'affichage.

Les cartes d'annonces seraient uniformisées, à disposition à la Mairie. Les offres commerciales seraient exclues.

Reste à connaître le prix d'achat de ces panneaux et à définir les endroits pour leur pose.

La mise en place de ce service est prévue pour la rentrée de septembre.

M. TERRIER précise que pour connaître le prix, il faut d'abord définir une grandeur.

En ce qui concerne les emplacements, Mme MEYER dit que pour Sézegnin et Athenaz, c'est bon, quant à Avusy, il y aurait pour l'instant à côté du château et à terme vers l'abribus ou chez CASA.

M. GARRIGUES résume en disant que l'idée est d'installer 3 panneaux à des endroits névralgiques de la commune, dans le but de créer une bourse d'échanges et d'y afficher des petites annonces de services.

M. GARDI relève qu'un système identique existe aux SIG et les annonces sont « certifiées » par le secrétariat. Il souhaiterait qu'il en soit de même chez nous et que les annonces soient « tamponnées » par la Mairie. Les particuliers iraient ensuite les afficher aux panneaux, de sorte à éviter que tout et n'importe quoi soit proposé.

M. VILLARS est d'avis de lancer le projet et si des abus sont constatés, un contrôle administratif serait alors instauré.

M. GARRIGUES demande si les conseillers sont d'accord sur l'idée des trois panneaux ?

M. GARDI rappelle que l'idée avait déjà été émise il y a quelques années et nous n'avions pas trouvé d'emplacements à l'époque, dans chaque village. Pourquoi ne pas seulement prévoir le CCA, qui est un peu le centre de la commune ?

Mme ROSENBERG partage l'avis de M. GARDI, car c'est également plus facile pour les privés de se rendre à un seul endroit et aussi plus pratique pour ceux qui doivent contrôler les annonces et les nettoyer les panneaux. Elle est pour un seul endroit, reste encore à définir où.

Mme le Maire souligne que le but de cette démarche est de rassembler. Le fait de prévoir un seul endroit, limite les échanges.

Mme ROSENBERG : Les annonces pourraient être déposées à la Mairie.

Mme MEYER : Oui, mais ce n'est pas comme ça que les gens consulteront les panneaux. Mme le Maire pense que ce sujet doit retourner en commission, car il n'est pas encore assez abouti.

#### 4.3 Commission aménagement

Containers-terriers : Pour la récupération de l'huile, ce n'est plus gérable, actuellement, au niveau du ramassage et de la sécurité sur notre commune.

21h.10, M. GOY rejoint la séance.

Comment les restaurants de notre commune procèdent-ils ?

M. GARRIGUES récupère l'huile dans des fûts et appelle ensuite l'entreprise Chevalley pour les débarrasser.

Ramassage du papier : bien récupéré. Ne faudrait-il pas prévoir des containers-terriers pour le papier à différents endroits de la commune ?

Ramassage des ordures ménagères : Actuellement ramassage partiel le lundi est complet le vendredi.

Il est prévu d'entreprendre une analyse des tournées avec Chevalley pour leurs tournées et les quantités, par rapport aux endroits.

Benne verte : à conserver et faire en sorte que seuls les déchets verts puissent y être déposés.

A faire également la relation entre le poids ramassé et les m<sup>3</sup>, afin d'avoir une vue globale des collectes.

M. GARRIGUES demande quel est l'avis de Chevalley au sujet des containers-terriers ?

M. GARDI dit pour eux, le système n'a pas trop d'importance. C'est plutôt la taille des containers qu'il ne faut pas surévaluer, car plus ils sont grands, moins il faut les vider, et l'été il y a des odeurs qui se dégagent. L'entreprise Chevalley va donner les renseignements dont nous avons besoin pour notre analyse, dans laquelle il ne faudra pas oublier de compter le nettoyage des fosses.

M. VILLARS rappelle que ce débat a déjà eu lieu en commission et qu'il n'y a pas lieu de le refaire ici.

M. GAILLARD souligne que le fait du container-terrier est décidé et budgété. Il s'agit maintenant de peaufiner leur installation.

M. GARDI pense que la commission économie pourrait très bien se pencher sur le sujet au niveau des déchets des entreprises communales.

Site de Champlong : La cabine SIG a été supprimée. Il faut maintenant définir l'emplacement définitif de la benne à déchets de jardins. Pratique pour y accéder et décharger, puis aménager les alentours en fonction de cet emplacement.

L'aménagement de ce site est de faire en sorte qu'il revienne à son état initial, selon l'historique, sa courbe de niveau et les plans à disposition. Au niveau du reboisement de cette parcelle, la commission pense qu'il est bien de planter quelques arbres, mais il ne faudrait pas non plus abuser.

Travaux de Sézegnin : M. GAILLARD mettra les plans à disposition par e-mail. L'autorisation n'a pas fait l'objet de recours et la Surveillance des communes a donné son accord. Les soumissions sont en cours.

Quelques modifications et/ou remarques : dimension de la cuisine, local chaufferie à côté du local ascenseur, horloge à prévoir à la mairie, réalisation du gros œuvre cet été. Installation du chantier dans le préau, de sorte à garder le maximum de places de parking.

Mme MEYER informe que les 1ères soumissions entrent en Mairie ce vendredi et qu'elles seront ouvertes en présence de l'architecte, de M. TERRIER et d'elle-même à 14h.00, selon le protocole en vigueur. Toutes les entreprises qui ont soumissionné, sont en ordre avec leurs cotisations sociales.

Toutes les entreprises qui ont été listées et validées par la commission travaux ont été appelées à soumissionner.

M. GAILLARD qui suit ces travaux par le biais de la commission et qui voit ce qui se fait en amont, comprend maintenant pourquoi les honoraires des architectes s'élèvent à 22 %.

Pour conclure, Mme le Maire reviendra en commission avec les compléments et les informations au fur et à mesure, mais elle ne pense pas qu'il soit nécessaire à ce stade de convoquer une commission.

#### 4.4 Commission environnement

Energie bâtiment : M. CHAMBAZ est venu exposer le concept énergétique du chauffage au bois (nous n'avons pas vraiment le choix). Nous avons découvert quelqu'un de passionné, mais pas très audacieux pour les nouvelles technologies.

Pour l'alimentation de ce chauffage, les pellets seraient plus appropriés que le bois déchiqueté, car ils demandent moins de manutention. Le chauffage serait soutenu par l'énergie solaire et un gros travail sur l'isolation serait réalisé. Il nous a également affirmé que nous pouvions accorder pleine confiance à l'architecte sur ce point.

M. GOY remercie l'Exécutif d'avoir organisé cette séance qui a été utile et pertinente.

M. FLECK ajoute qu'elle a été capitale, car la commission a été mise face à un véritable concept.

Mme MEYER souligne que la chaudière est censée durer 15 ans, d'ici-là, les choses auront évolué et nous pourrions revoir le système.

M. GARRIGUES demande aux conseillers la validation du choix du chauffage par pellets.

5 pour / 1 abstention (M. VILLARS)

Plantes envahissantes : Journée proposée à la population où il serait également question de la biodiversité. Ce projet s'inscrit dans le programme que l'Etat soutient. Un tout-ménage sera distribué pour cette journée prévue le **samedi 26 juin prochain**. Egalement prévu à cet effet, un article dans le bulletin communal, avec explications et sensibilisation des gens.

M. von ARX nous a dit qu'il serait bien que nous ayons un suivi, car il y a beaucoup de points à soulever, sans compter que Mme KUNZLER à l'intention de venir à cette journée et y fera très certainement une allocution.

Eclairage public solaire : Le bilan n'est pas du tout concluant !

La commission doit-elle étudier une autre solution (mixte), ou laisser tomber et la commune paiera l'électricité vitale verte ?

Mme MEYER propose que la commission entreprenne une étude de coût, entre les deux propositions et des avantages et inconvénients. Tout en sachant que l'énergie verte coûte plus cher.

M. GOY le sait, il faut juste savoir si la commune a envie d'aller dans ce sens pour montrer l'exemple.

Pour répondre à la question de M. GARRIGUES, les conseillers sont d'accord de mandater la commission pour faire une étude de coût sur les deux propositions.

Récupération huile usagée : M. GOY ne veut pas s'étendre puisqu'il en a déjà été question plus haut, mais il précise que les huiles sont considérées comme déchets spéciaux, et nécessitent donc une infrastructure vraiment particulière.

La question du besoin des entreprises doit se poser et notamment des domaines agricoles, qui ont essentiellement des huiles minérales. Pour ce qui est des privés, faut-il vraiment prévoir des containers particuliers ?

M. VILLARS demande comment est traitée l'huile actuellement ?

M. GOY : Il faut la conditionner dans des bouteilles d'un litre et la placer dans les poubelles d'ordures ménagères.

Pour conclure le rapport, deux articles sont en préparation pour le prochain bulletin communal, sur les statistiques déchets et la récupération de l'huile.

## **5. Dates des prochaines réunions des commissions**

- Lundi 12.04.10 à 20h.00. commission aménagement au foyer du CCA
- Mardi 13.04.10 à 20h.30 commission environnement au foyer du CCA
- Mardi 27.04.10 à 20h.00 commission sociale/scolaire au foyer du CCA
- Mercredi 28.04.10 à 18h.00 groupe ad hoc Forestal au foyer du CCA
- Mercredi 05.05.10 à 17h.00 commission finances bureaux de la Mairie au CCA
- Lundi 31.05.10 à 19h.30 commission économie bureaux de la Mairie au CCA

## **6. Proposition de motions et de résolutions**

RAS.

## **7. Questions et divers**

7.1 Mme ROSENBERG nous informe qu'un container va partir ce vendredi, à destination du Chili, qui a été victime d'un terrible tremblement de terre.

Des dons d'un montant de Fr. 300'000,-- ont été promis, mais aucune action officielle n'a pour l'instant été prévue.

Ce pays est à la recherche de petit matériel de construction (marteau, perceuse, tournevis, pelle, groupe électrogène, etc.). Alors si vous avez quelques outils en trop, merci de contacter directement Mme Rosenberg.

M. VILLARS est favorable à l'achat d'outils sur place.

Les conseillers sont favorables avec cette proposition.

Mme MEYER demande à M. TERRIER de bien vouloir faire le nécessaire pour que montant identique à celui versé à Haïti, soit attribué au Chili, pour l'achat de matériel.

Mme ROSENBERG remercie le Conseil municipal.

7.2 M. FLECK a été ravi de servir au CARE.

7.3 M. FLECK attire l'attention sur l'invitation que les conseillers ont certainement reçue pour une table ronde de synthèse des plans du PACA.

7.4 Pour ceux qui n'en ont pas pris connaissance, M. FLECK informe que le chantier du tram qui devait se terminer fin 2011 est reporté à fin 2013.

7.5 M. FLECK attire l'attention sur le fait que les votations prévues au mois de juin sont reportées au moins de septembre, date de son anniversaire.

7.6 M. GARDI informe que les travaux entrepris par REALISE sur les berges de La Laire, depuis Sézegnin en direction de Soral, sont maintenant terminés.

7.7 M. GOY aimerait relever l'excellente prestation que nous a fournie le Geneva Brass Quintet à l'occasion de l'année du cirque, dimanche passé.

Il regrette vraiment le manque de spectateurs – 32 personnes en tout, y compris les enfants – et demande pourquoi les conseillers ne sont-ils pas venus ?

C'est faisant ce constat qu'il se demande s'il est vraiment nécessaire de prévoir des animations culturelles dans notre commune ?

La commission sociale pourrait se pencher sur la question !

M. TERRIER relève que la demande venait de la commission sociale, dont seule une représentante était présente.

M. GARDI souligne que personne ne pouvait dire ne pas être courant avec les affiches et le reste.

7.8 M. BONAÏTI demande de bien vouloir excuser son retard pour la séance du 20 avril prochain.

7.9 M. BONAÏTI tient à féliciter qui de droit pour le nouveau bulletin communal.

7.10 M. BONAÏTI est surpris de ne pas avoir vu la délibération pour l'échange de parcelle à l'ordre du jour.

Mme MEYER dit que toutes les informations pour l'établissement de cette délibération n'étaient pas arrivées.

7.11 A propos du journal, M. GOY demande s'il serait possible d'améliorer la qualité d'impression.

Mme le Maire : Oui, mais c'est plus long à imprimer et nous étions déjà en retard.

7.12 M. VILLARS remercie nominativement les personnes qui ont participé au repas du CARE. Les bénéficiaires ont été contents.

C'est pourquoi, M. VILLARS encourage les autorités communales et la commune à poursuivre cette action, en organisant une fois par année, cette journée.

7.13 M. VILLARS aimerait revenir sur le concert de dimanche, dans le cadre de Genève, Capitale du cirque 2010 et tient à remercier l'excellente organisation. Malgré le peu de monde, il encourage le Conseil et l'Exécutif à poursuivre dans ce sens et à maintenir la pression pour continuer à animer la commune au niveau culturel. Toutefois, il déplore que les donneurs de leçon soient rarement ceux que l'on croise sur le terrain.

7.14 M. VILLARS a le plaisir de nous informer que Mme HALDEMANN se porte mieux et nous remercie pour nos encouragements. Elle sera de retour parmi nous après Pâques.

7.15 Enfin, M. VILLARS remercie les procès-verbalistes pour leur travail, souvent ingrat, et rarement relevé.

Avant de clore cette séance et dans un tout autre registre, mais qui concerne l'économie, M. GARRIGUES a assisté à une séance des syndicats des cafetiers-restaurateurs, qui vont organiser une marche sur Berne, le lundi 19 avril pour défendre, notamment, l'égalité des droits sur la TVA entre les différents établissements.

La séance est levée à 22h.10.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :